

GRAND LAC

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU LAC DU BOURGET

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Séance du 2 mars 2017 à 18h30 heures,

A la salle polyvalente de BRISON-SAINT-INNOCENT

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Arrivée après la 3 ^{ème} délibération
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	Pouvoir de Nicolas POILLEUX
4	AIX-LES-BAINS	T	Marie-Pierre MONTORO	
5	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
6	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
7	AIX-LES-BAINS	T	Joaquim TORRES	
8	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
9	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	Pouvoir de Jérôme DARVEY
10	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	Pouvoir de Nathalie MURGUET
11	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	Départ après la 13 ^{ème} délibération
12	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
13	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
14	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
15	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
16	AIX-LES-BAINS	T	Fabrice MAUCCI	
17	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
18	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
19	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Jean-Marc DRIVET
20	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
21	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
22	LE BOURGET DU LAC	T	Damien NOEL	
23	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
24	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
25	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
26	CHANAZ	T	Yves HUSSON	
27	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
28	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
29	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
30	ENTRELACS	T	Claude GIROUD	
31	ENTRELACS	T	Yves GRANGES	
32	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
33	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
34	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
35	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
36	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
37	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	
38	MERY	T	Eudes BOUVIER	Pouvoir de Gabrielle KOEHREN
39	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
40	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	Arrivé après la 4 ^{ème} délibération
41	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
42	MOUXY	T	Nicolas MARC	
43	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
44	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
45	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
46	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
47	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
48	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
49	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	Pouvoir de Marie-Claire BARBIER
50	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	Pouvoir d'Annie MOULIN

GRAND LAC

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU LAC DU BOURGET

51 TRESSERVE
52 TREVIGNIN
53 VIONS
54 VIVIERS-DU-LAC
55 VOGLANS

T Eric COURSON
T Gérard GONTHIER
T Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET
T Robert AGUETTAZ
T Yves MERCIER

Pouvoir de Martine SCAPOLAN
Pouvoir de Martine BERNON

26 communes présentes

Autres présents non votants :

Marc MORAND
Daniel de MEDTS
Frédéric GIMOND
Martine REVOL
Véronique MERMOUD
Kévin TORRES FERREIRA
Estelle COSTA de BEAUREGARD
Eline QUAY-THEVENON

Pugny-Chatenod
Saint Offenge
Directeur Général Adjoint des Services
Directrice de cabinet / Communication
Responsable Urbanisme
Chargé de mission Urbanisme
Responsable juridique/Assemblées
Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 23 février 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 450 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 14 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 53 présents (53 titulaires), et 65 votants.

RESSOURCES HUMAINES

Création des emplois pour accroissement temporaire d'activité ou accroissement saisonnier d'activité dans le cadre de la fusion des territoires pour l'année 2017

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque établissement sont créés par l'organe délibérant. Il rappelle également que par délibération du 9 février 2017, les emplois temporaires pour l'année 2017 ont été créés.

Cependant, il apparaît nécessaire aux services de Grand Lac, de recruter des agents pour une mission d'appui à la poursuite de la réalisation de la fusion, notamment en vue de l'achèvement à venir des transferts de compétence sociale et eau potable.

Ces emplois ne seront pas prolongés au-delà de la date du 31 décembre 2017, Grand Lac devant se voir transféré des agents spécialisés dans les fonctions comptables et ressources humaines en même temps que les agents de la filière sociale en provenance des CCAS du Bourget-du-Lac et d'Aix-les-Bains et du CIAS de Grésy-sur-Aix.

Par ailleurs, en raison de l'extension du territoire de Grand Lac, le service de la collecte des déchets a besoin d'un renfort de 2 agents sur une période de 12 mois.

Monsieur le Président propose donc de créer 2 postes pour accroissement temporaire d'activité, ces postes permettant notamment d'éviter dans cette période le recours à des sociétés d'intérim, nécessairement plus coûteux.

Monsieur le Président propose donc de créer les emplois suivants en application de l'article 3 1° et 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, pour l'année 2017.

Filière administrative :

- 2 postes de rédacteurs (1 poste au service financier et 1 poste au service RH).

Filière technique :

- 2 postes d'adjoints techniques.

Les crédits correspondant seront inscrits au budget, chapitre 012.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la création des emplois ci-dessus détaillés,
- AUTORISE le PRESIDENT à signer tous les documents afférents, y compris les contrats de recrutement.

Aix-les-Bains, le 2 mars 2017

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 54
- Votants : 66
- Pour : 66
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Création des emplois pour accroissement temporaire d'activité ou accroissement saisonnier d'activité dans le cadre de la fusion des territoires pour l'année 2017

Date de transmission de l'acte : 07/03/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 07/03/2017

Numéro de l'acte : d1767 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20170302-d1767-DE

Date de décision : 02/03/2017

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.2. Personnel contractuel
4.2.1. Création et transformation d'emploi contractuel
4.2.1.5. Autres délibérations